

5^e Appel à projets Challenge 4 – CAP 20-25

« Risques naturels catastrophiques et vulnérabilités socio-économiques »

Avril 2020

CONTEXTE et OBJECTIFS

Le Challenge scientifique « **Risques naturels catastrophiques et vulnérabilités socio-économiques** » vise à comprendre « *les interactions complexes entre sociétés et catastrophes naturelles, notamment les risques volcaniques dans les pays en voie de développement, et les étapes entre les résultats de la recherche et les décisions politiques* ». Ce programme a pour but d'étudier l'ensemble des facteurs de la chaîne des risques liés aux aléas naturels générateurs de catastrophes (éruptions volcaniques, séismes, tsunamis, orages, précipitations intenses, crues...), depuis l'aléa lui-même jusqu'à la prise en compte de ses dimensions humaines, sociales et économiques, afin d'en réduire les impacts et les conséquences. Pour atteindre ces objectifs, la **stratégie** adoptée privilégie :

- La structuration et le renforcement des communautés scientifiques travaillant sur les risques naturels catastrophiques au sein de CAP 20-25 (sciences de la Terre et de l'atmosphère, mathématiques, économie, droit, sciences humaines et sociales, sciences de la santé...).
- L'éclosion de projets multidisciplinaires rapprochant ces communautés.
- L'appui au développement des liens internationaux.

ORIENTATIONS

Les **priorités** de ce cinquième appel à projets du Challenge 4 sont :

- Financer des projets interdisciplinaires impliquant plusieurs laboratoires du site clermontois et concernant plusieurs éléments de la chaîne du risque, et renforçant les liens avec les institutions des pays émergents en charge de la gestion des risques de catastrophes naturelles.
- Faire émerger des domaines scientifiques non représentés et impliquer de nouveaux laboratoires.

Les projets mono-disciplinaires ne pourront, à la marge, être soutenus que dans la mesure où ils contribuent fortement à la structuration et au renforcement des communautés scientifiques travaillant sur les risques naturels au sein de CAP 20-25. Des projets de valorisation de résultats déjà obtenus au sein du Challenge (publications d'ouvrages, organisation de colloques et d'écoles d'été hors site clermontois) pourront être financés en nombre limité.

FORMAT des PROJETS

Les **projets** doivent être développés sur **quatre pages maximum** (question scientifique, contexte, retombées pour le challenge 4, budget ; format .doc ou .pdf), et transmis **avant le 22 mai 2020** à Socheata Sean (socheata.sean@uca.fr) et à Olivier Roche (olivier.roche@uca.fr), avec copie aux directeurs des laboratoires concernés par le projet (le comité de pilotage sollicitera, le cas échéant, de leur part un avis sur le projet).

Les projets proposés peuvent inclure un accueil de doctorant ou de post-doctorant. Il est recommandé de bien préciser les capacités de mener l'étude **avec ou sans moyen humain** complémentaire ; **peu de projets incluant des moyens humains pouvant être retenus**.

- Le coût à prévoir pour un doctorant pour trois ans est de 100 k€ (+ 3 k€ de crédits d'installation)
- Le coût d'un post-doctorant pour un an est de :
 - 43 k€ (+ 3 k€ de crédits d'installation) pour un post doctorant junior (- de 5 ans d'expérience après la thèse)
 - 46 k€ (+ 3 k€ de crédit d'installation) pour un post doctorant senior (+ de 5 ans d'expérience après la thèse)

La durée du contrat post-doctoral peut être d'un an (renouvelable une année) ou de 18 mois.

Un montant de 3k€ de crédit d'installation sera attribué pour chaque contrat doctoral ou post-doctoral.